



LA GAZETTE

N°10
novembre 2018

DUTHUIT

Bulletin Municipal de la Commune Nouvelle du Thuit de l'Oison



EDITO



Chers(es) administrés(es),

Nous espérons que les vacances vous ont été profitables et que votre rentrée s'est bien passée.

Comme toujours, cet éditto est, pour nous, l'occasion de faire le point sur les différentes activités communales. Vous trouverez des détails sur les sujets évoqués dans le corps de cette gazette.

Pour nos plus de 420 écoliers et les équipes qui les encadrent, la rentrée s'est déroulée sans embûches et nous en sommes ravis, l'école étant pour nous une priorité.

D'ailleurs, le dossier « restructuration de l'école maternelle » avance et nous avons récemment attribué les lots aux entreprises retenues.

La Médiathèque « Jean D'Ormesson » connaît un vrai succès puisque nous comptons aujourd'hui plus de 600 adhérents. De nombreuses manifestations y ont lieu et nous vous invitons à y participer. Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et ouverte à tous. Nous tenons à souligner que ce projet subventionné et financé sans recours à l'emprunt n'a pas impacté la capacité d'investissement de la commune et s'avère une réponse à vos besoins culturels. Là encore, c'est une source de satisfaction pour nous.

Vous avez pu constater la mise en place de jeux pour les tout-petits simultanément sur les trois communes historiques. Ceux-ci sont situés à

proximité des voies douces balisées par l'AMRO et la Fédération Française de Randonnée Pédestre (les plans sont à votre disposition dans cette gazette). Cent-cinquante arbres fruitiers viendront agrémenter ces aménagements pour le plaisir de tous. Profitez-en !!!

L'accès aux soins est également prépondérant dans nos préoccupations d'élus. C'est pourquoi nous allons installer des professionnels de santé (médecins, infirmières, kinésithérapeutes...) dans des locaux adaptés et accessibles à tous, situés en centre-bourg. Notre objectif est d'anticiper afin d'éviter un « désert médical ».

Rassurez-vous, toutes ces réalisations n'influeront en aucun cas sur vos impôts. Nous mettons tout en œuvre pour obtenir le maximum de subventions.

De nombreuses manifestations à venir vous sont proposées : mise en lumière des décorations pour Noël, foire aux objets au profit du Téléthon, Noël des enfants et concert de fin d'année pour nos Aînés, Marché de Noël et son animation musicale à l'église, salon de peinture et sculpture, Technocom... Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour l'équipe municipale, Le Maire

Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
le mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h30

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

Maison de l'eau
www.maison-de-l-eau.fr
Château du Bosc Féré
www.chateau-boscferre.fr

Numéros d'urgences
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
Bourgtheroulde-Infreville
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h

Déduction d'impôts

L'Association du Thuit de l'Oison pour son Patrimoine, ATOP, est heureuse de vous informer de l'agrément qu'elle vient de recevoir pour faire bénéficier ses adhérents et ses donateurs d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don. Cet agrément est valable dès à présent : pour tout don effectué avant le 31/12/2018, nous vous remettrons un reçu qui vous permettra une économie sur vos impôts de 2019. Car, même avec la « retenue à la source des impôts sur le revenu », ces dons continueront à être déclarés et donneront lieu à diminution d'impôts les derniers mois de l'année.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le Président de ATOP au 02 35 77 94 37 ou par mail vapat.oison@gmail.com

PayFip

Une solution de prélèvement unique SEPA est mise en place par la Direction Générale des Finances depuis le 15 octobre 2018.

Celui-ci vous permet de régler vos factures/titres émis par la collectivité (restauration scolaire, loyers...) soit par carte bancaire soit en prélèvement à l'échéance.

Concernant le prélèvement à l'échéance, l'authentification se fera au moyen de votre identifiant fiscal sur le site :

<https://www.tipi.budget.gouv.fr/> .

Coupures de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre au mieux à nos besoins, ENEDIS procèdera à des travaux sur le réseau qui entraîneront des coupures d'électricité à La Moutonnière

le mercredi 12 décembre 2018
de 9h00 à 9h15 et de 12h45 à 13h00.

Sacs cabas

Depuis le 1er décembre 2017, la collecte des Fibreux (papiers et cartonnets) s'effectue exclusivement en apport volontaire. Pour faciliter ce nouveau geste de tri, le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) offre à chaque foyer de notre territoire un sac cabas de 50 Litres, lavable et réutilisable.

Cette distribution aura lieu
le 24 novembre de 10h à 12h
à la Médiathèque Jean d'Ormesson.

Un livre de cuisine vous sera offert.

Après cette date, les sacs seront disponibles en Mairie.



Z-GEN

Z-Gen recherche des bénévoles pour aider à l'organisation de l'édition du

Technocom 2019
qui va se dérouler
du mercredi 13 février au mercredi 20 février.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un message à l'adresse contact@zgen.fr





Médiathèque : Jean d'Ormesson

Le mercredi 12 décembre, à la Médiathèque, Jeanette vous propose deux animations pour les enfants :

- 10h30 à 11h30 atelier créatif « décoration de Noël », pour les enfants entre 4 et 6 ans,
- 15h00 à 16h00 atelier créatif « décoration de Noël » pour les enfants à partir de 6 ans.

Pour ces deux ateliers les places sont limitées à 15 enfants/atelier, les réservations sont obligatoires au : 09.61.69.86.44 ou mediathequelethuitdeloison@gmail.com

Le samedi 15 décembre, deux séances de lecture à voix haute :

- 10h30 à 11h30, lecture suivie d'écriture d'une lettre au Père Noël, à partir de 3 ans
- 15h00 à 16h00 « la légende du sapin » : théâtre japonais, suivi de la décoration d'un sapin (il est demandé à chaque enfant d'apporter une décoration fabriquée par lui-même) à partir de 6 ans.

N'oubliez pas que les 5 ordinateurs et les liseuses sont accessibles aux personnes inscrites à la médiathèque.

A très bientôt et bonne lecture à tous !

Depuis l'inauguration de la médiathèque qui a eu lieu le 14 septembre, nous avons fait 600 inscriptions. Et ce n'est pas fini ! Le grand choix des ouvrages est apprécié par les petits et grands, de même pour les jeux de société. Pendant ces 2 premiers mois, nous avons organisé la projection d'un film pour Halloween, la sélection des livres, une rencontre avec le Club d'amitié et l'Accueil des Jeunes.

À partir du mois de Janvier

- L'heure de lecture/conte : 2ème mercredi de chaque mois, de 10h30-11h30, à partir de 3 ans
- Laide informatique : 4ème mardi de chaque mois de 16h30-18h30, pour séniors, ados, ...
- Le café littéraire : tous les 3 mois (samedi 10h à 12h), à partir de février, l'objectif étant de partager le goût de la lecture.
- L'heure de jeu : les mardis des vacances scolaires, jeux de société et numériques pour tous

La médiathèque est équipée de 5 ordinateurs permettant un accès à Internet et à l'utilisation de logiciels de bureautique : Ce service est ouvert à toute personne désirant faire des recherches liées à l'emploi, effectuer des démarches administratives, ou encore mener un projet personnel. Présentez-vous à l'Accueil avec votre carte et nous vous fournirons un code d'accès.

City

Le City est installé depuis 1992. Victime de la vétusté, la sécurité ne correspondant plus à nos attentes pour nos jeunes, nous avons décidé de le démonter entièrement.

Un nouveau city verra le jour en 2019 pour le plaisir de nos enfants petits et grands.



Travaux

Voici la liste des entreprises retenues pour les travaux d'extension de l'école maternelle. Les travaux devraient démarrer mi-décembre pour une durée d'environ 13 mois.

Lot	Dénomination	Entreprise retenue
1	Gros oeuvre	MBTP
2	Traitement de façade	INNOVBAT
3	Charpente	POYER
4	Couverture étanchéité	ENC CGB
5	Menuiseries extérieures - métallerie	DESCOURTIS
6	Menuiseries intérieures, cloisons, doublages, faux plafonds	NOURY
7	Revêtements de sols	GAMM
8	Peinture	SOGEP
9	Electricité	ARE
10	Plombrie, chauffage, VMC	GOUGEON
11	VRD, espaces verts, clôtures	GAGNERAUD

Travaux

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement de réseaux rue des Chrysanthèmes ont commencé et devraient se terminer en Avril 2019. La circulation va être perturbée pendant ces travaux, certaines rues vont être exclusivement réservées aux riverains, pendant que d'autres seront barrées et déviées. Les réseaux aériens d'électricité et de télécommunication vont être dissimulés dans une tranchée souterraine commune, ce qui contribuera à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique des habitations. Nous bénéficierons ainsi de l'effacement d'une pollution visuelle.

Sécurité routière

Un aménagement a été réalisé afin de réduire la vitesse.



Aires de jeux

L'installation des aires de jeux est prévue le 12 novembre 2018, nos jeunes bambins devraient s'en donner à cœur joie !!!

AU THUIT-ANGER : L'aire de jeux sera située entre le city et l'abri bus derrière l'ancienne Mairie du Thuit-Anger.

AU THUIT-SIMER : L'aire de jeux sera située derrière le terrain de pétanque.



AU THUIT-SIGNOL : L'aire de jeux sera située entre la Médiathèque et la Maison des infirmières.



Téléthon : foire aux Objets

Téléthon 2018 : cette année une
« Foire aux objets »

Un moment fort pour une belle cause au Thuit de l'Oison : un vide grenier :

« Foire aux objets » (objets divers de collection, utilitaires, décoration ...).

Les 1 & 2 décembre à la salle des fêtes de 9h00 à 18h. Sandwiches, tartines et buvette sur place au profit du Téléthon.

Inscriptions obligatoires jusqu'au mercredi 28 novembre au : 06.86.76.87.59

Emplacement : 6 € la table reversés au profit du Téléthon

Participez-vous aussi à ce moment fort en offrant une tenue chic pour les fêtes de fin d'année, elle sera revendue au profit du Téléthon, apportez votre tenue :

vendredi 30 novembre
à la salle Philippe Aubin entre 17 & 19h.

Noël des enfants

Le mercredi 5 décembre à partir de 14h30, le Père-Noël sera à la salle des fêtes Le Campa-nile du Thuit de l'Oison pour le bonheur de nos chers petits bambins de 0 à 6 ans. C'est autour d'un délicieux goûter et d'un joyeux après-midi récréatif que petits et grands s'amuseront !

Le samedi 08 décembre à la salle des fêtes Philippe Aubin du Thuit de l'Oison les enfants scolarisés en primaire pourront se retrouver autour d'un goûter suivi d'un spectacle à partir de 9h30 en présence bien sûr de ce grand et généreux Monsieur, Le Père Noël !!!, pour le plaisir de tous.

Inscriptions jusqu'au 26 novembre : par le biais de l'école pour les enfants scolarisés ou en Mairie pour les autres.

Marché de Noël

Samedi 15 et dimanche 16 décembre de 9h à 18h00 à la salle des fêtes Philippe Aubin, restauration, buvette sous tente chauffée. Bar à huîtres à partir de 11h sur les 2 jours.

Noël des aînés

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, venez au concert de Noël, organisé par la Commune, le samedi 08 décembre à la salle des fêtes Philippe Aubin à 15h30.

Un goûter convivial sera offert à l'issue du spectacle.

Concert de Noël

Vendredi 14 décembre à 20h30 à l'église du Thuit-Signol, Nuances et Variations sous la direction de Michel VARIN.

Entrée gratuite,

Zumba géante

Le dimanche 9 décembre à la salle des fêtes Philippe Aubin à partir de 15h.

Démonstration et initiation à la ZUMBA.

- Gratuit : - de 6 ans
- 6 à 16 ans : 2 €
- + de 16 ans : 5€

Avec cette entrée, une boisson et un cadeau vous seront offerts.

La recette est intégralement versée au profit de Préhandys.



Mise en Lumière

Les festivités de Noël approchent à grands pas. À l'initiative de l'UcAT (Union des Commerçants et Artisans du Thuit de l'Oison), nous organiserons conjointement «La Mise en Lumière des Décorations de Noël» vendredi 30 novembre à 18h. Vous pourrez apprécier les chants de Noël présentés par les enfants des écoles autour d'un vin chaud offert par les commerçants.

Nous vous attendons nombreux à 18h devant la Mairie pour cette mise en lumière !!!

Fête du Patrimoine

L'Association du Thuit de l'Oison « ATOP », a animé cette année pour la première fois, au château du Bosc-Féré le dimanche 16 septembre, la « Journée Européenne du Patrimoine ». Le Comité des Fêtes de Thuit Signol et les associations de randonneurs AMRO et ACSSO se sont joints à elle pour organiser une marche « A la découverte de nos voies douces ». Une cinquantaine de marcheurs est partie, le matin, du château pour y revenir le midi et partager avec les autres visiteurs la délicieuse paëlla préparée par « les Poêlées ». Près de 130 repas ont été servis, mais nous étions bien plus nombreux à déambuler autour des stands des artisans d'art, créateurs d'objets superbes et uniques réalisés par eux-mêmes : objets en céramique, en zinc, collection de pièces en fonte, perles de verre, tapisserie d'ameublement, soie, vitrail, exposition de peinture, de photographies, de vieux meubles relookés, découverte de la brique, scrapbooking etc ... Sans oublier le maréchal-ferrant et les cavaliers. De plus, nous avons bénéficié d'une ambiance musicale très appréciée qui a créé une atmosphère champêtre soutenue par un beau soleil.

Association Musicale de l'Oison

Dans un cadre amical et convivial cette Association amène la culture musicale dans nos campagnes.

Elle regroupe des professeurs qui enseignent la guitare, la batterie, le clavier, le chant, l'accordéon, dans les locaux communaux du Thuit de l'Oison et de Saint Didier des Bois.

L'AMO vibre au rythme des musiques actuelles.

Si vous souhaitez rejoindre l'AMO pour apprendre un instrument, chanter, révéler votre talent ou vous perfectionner, participer aux concerts des élèves, l'Association Musicale de l'Oison sera heureuse de vous compter parmi ses adhérents.

Prochains événements : Concert des élèves, entrée libre le jeudi 13 décembre 2018 en l'église de la Saussaye et le 13 juin 2019 à 19h00 à la salle des fêtes Le Campanile du Thuit de l'Oison.

Contacts : 02.32.34.42.96 ou 06.84.16.49.42
amo27@laposte.net



Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié compte 113 membres (75 femmes et 38 hommes) d'une moyenne d'âge de 75 ans.

Tous les mardis, une vingtaine d'adhérents se réunit au Manoir de 14h à 18h, pour jouer aux cartes ou à différents jeux de société autour d'un petit goûter.

Avec une contrepartie financière, le Club convie ses adhérents, un mardi par mois environ à un repas à la salle des fêtes Philippe AUBIN, auquel une soixantaine de convives participe.

Une fois par an une sortie est organisée. Cette année, le Déjeuner Spectacle au Casino de Fécamp a réuni 45 adhérents.

Lyne DUGARD

Dans l'intention de célébrer l'anniversaire (60 ans) de son arrivée au Thuit-Anger, Lyne DUGARD, ancienne institutrice du village prévoit d'organiser une exposition : « Thuit-Anger, son histoire, passé, présent, devenir ». Épaulée par le Comité des Fêtes, elle présentera le résultat de ses recherches (photos, témoignages, anecdotes ...) : Cette présentation aura lieu samedi 5 octobre 2019, en matinée à la Salle des Fêtes Le Campanile et sera suivie d'un repas simple à prix modique auquel seront également conviés les anciens élèves intéressés. Des informations plus précises seront fournies ultérieurement. Merci de lui réserver le meilleur accueil lors de ses enquêtes, recherches et témoignages.

Bios des Thuits

La distribution des produits par l'Association les Bio des Thuits a lieu le jeudi tous les 15 jours à la Mairie déléguée du Thuit-Anger de 17h00 à 19h00. Parmi les partenaires locaux, un charcutier travaille sans colorant ni conservateur, sa présence n'est pas réservée aux adhérents. Tout le monde peut venir découvrir ses merveilleux produits.



Préhandys 27

L'association PREHANDYS 27 vient en aide aux familles d'enfants porteurs de handicap depuis 2015.

Notre association revient du Québec où une délégation de 7 personnes (2 membres associatifs, 3 enseignants, 1 ergothérapeute et 1 représentant de la Maison Départementale du Handicap) s'est rendue pour travailler sur un trouble méconnu en France, la Dysphasie chez l'enfant (trouble du langage). Ce voyage, validé par l'Education Nationale, fut très enrichissant et nous a permis de travailler entre professionnels sur les différentes prises en charges possibles pour ces enfants.

Nous remercions la commune du Thuit de l'Oison ainsi que nos autres partenaires (Conseil Départemental, Education Nationale, Taxi des Thuits ...) pour leur accompagnement dans notre projet.

Vous soutenez notre action ou vous êtes personnellement confronté au Handicap ? adhérez à l'association PREHANDYS 27.

A compter du 3 décembre une permanence d'accueil auprès des familles sera ouverte tous les premiers samedis de chaque mois 10h – 12h (Ancienne mairie de Thuit-Simer).

Des ateliers d'habilités sociales seront proposés pour les enfants ainsi qu'aux familles dès 2019.

Vous trouverez le détail de nos actions sur <https://prehandys276.wordpress.com> ou sur notre page Facebook PREHANDYS 27.

Récolte du Miel

Mise en place des ruches en mai 2018 en partenariat avec Mr SENEAL, apiculteur.

1ère récolte réalisée en septembre par quelques classes de l'école.

Au total 27kg récoltés.

Tout le fruit de la récolte a été acheté par les élèves.

La prochaine récolte aura lieu en juin, si tout va bien.



Salon de Peinture et de Sculpture

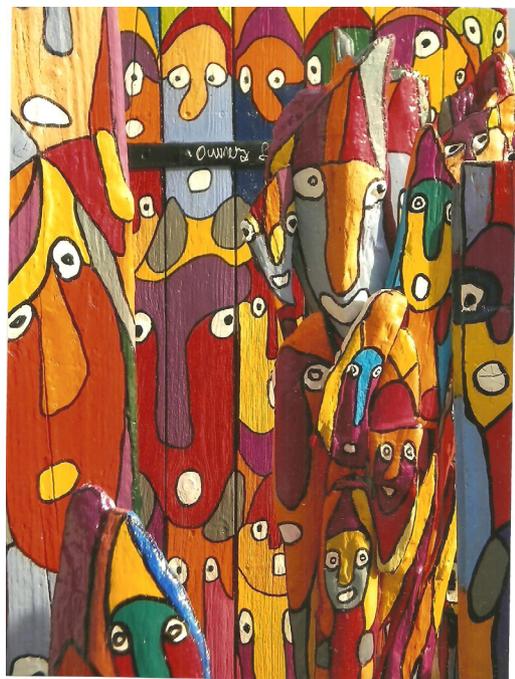
Le 29ème Salon se tiendra du 02 au 10 février 2019, à la Salle des Fêtes Philippe Aubin du Thuit de l'Oison.

Les invités d'honneur :

Delphine DEVOS pour la Peinture



Denis LEGROS pour la Sculpture





Le club de l'Amitié

Retour en images
sur ses derniers
mois



Péhandys 27



Fête du Patrimoine



Halloween



Association Musicale de l'Oison



La récolte du Miel



Inauguration de la
Médiathèque



Banquet des Aînés



Les enfants à la Médiathèque

M'am Stram Gram :

Après 10 mois de remise en forme et décoration de l'ancienne école maternelle, notre maison d'assistante maternelle ouvre ses portes au 1er octobre.

Nous sommes ravis d'accueillir les petits bouts dans nos locaux pensés et prévus pour leur épanouissement.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Notre porte ouverte aura lieu le samedi 1er décembre de 10h à 16h

Sondage :

Comment devons-nous appeler les habitants de la Commune Nouvelle de Le Thuit de l'Oison ?

Nous vous proposons, au travers de ce sondage, de trouver un nom.

Pour cela, déposez à la Mairie votre suggestion dans la boîte à idées prévue à cet effet.



Quelques rappels

Élagage: Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à 2 m, par mesure de sécurité.

Feux : Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557 il est interdit de faire des feux.

Bruit : Un arrêté municipal prévoit une plage horaire pour tout bruit de bricolage ou de jardinage, comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Chiens dangereux : Il est obligatoire de demander en Mairie un permis de détention pour les chiens de catégories 1 et 2.

Divagation de chiens : De même, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, en effet ceux-ci doivent être enfermés dans les propriétés, attachés ou muselés, sous peine d'amende par le Thuit de l'Oison comme délibéré le 19 Décembre 2016.

Sécurité : Nous vous rappelons également qu'il est important de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. À cet effet le centre bourg est limité à 30 km/h, les piétons sont par conséquent prioritaires, le reste du village étant réglementé à 50 km/h.

Pré-inscriptions à l'école maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2019/2020, nous avons besoin de connaître les effectifs prévisionnels pour les inscriptions en maternelle petite section (enfants nés en 2016).



Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le rapporter en Mairie si vous avez des enfants nés en 2016.



Formulaire de préinscription scolaire pour l'année : 2019 – 2020
Classe de maternelle première année

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : F M

Nom et prénom des responsables légaux :

Adresse complète :

.....

Compléter un coupon par enfant

Pour toute nouvelle inscription hors Petite Section, se renseigner auprès d'Hélène en Mairie.

- ☐ 24 novembre
Soirée Cabaret à la Salle Jean de la Fontaine
- ☐ 25 novembre
Bourse aux Jouets à la salle Le Campanile
- ☐ 30 novembre
AG BTS à la salle Jean de la Fontaine
- ☐ 01 & 02 décembre
Foire aux Objets à la salle Philippe Aubin
- ☐ 05 décembre
Noël des enfants (0 à 6 ans) à la salle Le Campanile
- ☐ 08 décembre
Noël des enfants (7 ans et +) à la salle Philippe Aubin
- ☐ 09 décembre
Zumba géante à la salle Philippe Aubin
- ☐ 13 décembre
Tournoi de Manille à la salle Jean de la Fontaine
- ☐ 14 décembre
Concert de Noël à l'église de thuit-Signol
- ☐ 15 & 16 décembre
Marché de Noël à la salle Philippe Aubin

- ☐ 31 décembre
St Sylvestre à la salle Jean de la Fontaine
- * Erratum : le Veau aux morilles est remplacé par un Tournedos Rossini
- ☐ 04 janvier
Voeux du Maire à la salle Philippe Aubin
 - ☐ 10 janvier
Tournoi de Manille à la salle Jean de la Fontaine
 - ☐ 18 janvier
AG de l'APTA à la salle Le Campanile
 - ☐ 18 janvier
Voeux du Comité des Fêtes de Thuit-Simer à la salle Jean de la Fontaine
 - ☐ 26 janvier
Loto à la salle Philippe Aubin
 - ☐ 27 janvier
Préhandys : Forum du handicap à la salle Philippe Aubin
 - ☐ 02 & 10 février
Salon de Peinture et de Sculpture

